

## En guise de sommaire

● Dans son éditorial, notre président Alain ARNAUD trace des perspectives encourageantes pour le CIRIEC : « *C'est bien dans ce sens que le CIRIEC oriente ses travaux auxquels il convie tous les chercheurs, experts, responsables politiques et syndicaux, dirigeants de collectivités publiques et d'organisations de l'ESS, et toutes celles et ceux qui sont convaincus que l'économie doit avant tout servir l'intérêt collectif pour une vie plus harmonieuse en société* ». (p. 2)

« *Ancrés dans l'économie libérale parce qu'encore dominante, les citoyens ressentent de plus en plus la nécessité d'agir autrement, de retrouver des liens qui permettent de mettre en avant l'intérêt général, qui nous feraient agir ensemble, nous aideraient à construire de nouvelles réponses, à ré ancrer dans les territoires les actions de notre quotidien* ». C'est dans ces termes que Jean-Louis CABRESPINES, délégué général du CIRIEC-France, présente les *Journées de l'Économie Autrement*, qui viennent de se tenir à Dijon, les 24 et 25 novembre 2023. (p. 3 et 4)

● Publications, conférences... Nos travaux et ceux du CIRIEC-International se poursuivent (p. 5 et 6)

● Ces travaux de recherche et d'information sont enrichis par des contributions. Nous avons reçu celle de :

- Pierre BAUBY, président de Reconstruire l'action publique : « *Diversité et unité des services publics en Europe* » (p. 7 à 9)

- Laurent GRANDGUILLAUME, président de Territoires zéro chômeur de longue durée, ancien député de la Côte d'Or : « *Expérimenter, pour rendre l'utopie réaliste* »

- Marie Aleth GRARD, présidente d'ATD Quart Monde : « *Education populaire / ATD Quart Monde* » (p. 10)

● et des libres propos :

- Alain COHEUR, co-président d'ESS Forum International : « *ESS : transformer l'essai à l'international* »

- Marcel CABALLERO, président d'honneur du CIRIEC-France : « *Pour jouer gagnant, jouons collectif* » (p.11 et 12)

● Comme tous les mois, nous vous proposons des lectures (p. 13)

● et un agenda de manifestations. (p.14 et 15)

## Bonne lecture !



**Marcel Caballero**

Président d'honneur  
Directeur de la rédaction

# Des perspectives encourageantes pour le CIRIEC

Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France

---



L'année 2023 se termine et nous laisse un goût amer : les conflits armés se multiplient dans le monde, la pauvreté progresse, la haine et la violence se répandent, la bête immonde se réveille. La période que nous vivons ressemble étrangement à celle des années 30 dont on sait comment elle s'est terminée au siècle dernier. Il faut donc un grand sursaut pour se prémunir contre ce qui serait assurément un désastre. C'est pourquoi dans ce contexte difficile, incertain et anxiogène, le CIRIEC-France entend plus que jamais poursuivre sa mission, à la mesure de ses moyens et en restant fidèle à sa vocation, celle de mener des travaux de recherche et d'information en faveur d'une économie qui serve l'intérêt collectif et qui satisfasse les besoins essentiels des populations, qui réduise les inégalités et qui soit le moteur résolu et reconnu de la transition économique, sociale et environnementale pour un monde plus juste et plus solidaire. A défaut, c'est la démocratie et la paix qui seraient compromises car lorsque les populations n'ont plus les moyens de boucler les fins de mois, ne peuvent plus accéder au progrès et sont sans visibilité sur l'avenir, elles sont prêtes à écouter le moindre chant des sirènes.

C'était bien l'objectif des fondateurs du CIRIEC-France, Léon JOUHAUX, prix Nobel de la Paix, Paul RAMADIER, Albert GAZIER, Gabriel VENTEJOL et d'autres personnalités lorsque dans un autre contexte ils créèrent en 1950 la section française du CIRIEC International lui-même fondé en 1947 par le professeur Edgard MILHAUD. Travailler ensemble pour rechercher, informer, échanger, se coordonner entre acteurs de l'économie d'intérêt collectif, c'est bien là le cœur de la vocation du CIRIEC, tant au niveau international que national. Trois-quarts de siècle après, cette vocation reste intacte, parce que les questions qui se posaient à l'époque aux plans économique et social sont malheureusement aujourd'hui d'une actualité déconcertante malgré les progrès réalisés ces dernières décennies. Elles nécessitent plus que jamais des réponses adaptées pour vaincre la pauvreté et réduire les inégalités générées par cette 4ème révolution industrielle dite numérique qui s'est installée d'une manière fulgurante dans nos sociétés, et par le modèle économique, financier et commercial qui domine le monde depuis 50 ans.

Les acteurs publics et ceux de l'économie sociale et solidaire se doivent ainsi de prendre toute leur part dans cette transition et autant que possible en collaboration car la conjugaison de leurs volontés et de leurs efforts est sans aucun doute le meilleur moyen de favoriser l'intérêt général dans les territoires en mutualisant les moyens. Fort de ses spécificités et de son histoire, le CIRIEC met à leur disposition ses travaux de recherche et d'information tant au niveau national qu'international.

Pour le CIRIEC-France, cette année qui se termine aura donné l'occasion de concrétiser cette volonté d'accompagnement car les orientations prises les années précédentes pour construire des partenariats renforcés avec de grandes organisations, les travaux de recherche-action menés ces derniers mois associant de nombreux chercheurs tant universitaires qu'experts de terrain, la mise en œuvre d'un programme de travail dense et ambitieux, ont constitué des éléments favorables pour améliorer sa visibilité et son attractivité. Ce sont autant d'atouts qui ont permis de renforcer son positionnement dans l'écosystème de recherche en économie d'intérêt collectif, même s'il reste encore beaucoup à faire.

Pour le futur, il convient non seulement de persévérer dans la voie tracée mais aussi de mettre à profit le contexte de promotion de l'ESS par les institutions internationales de même que le renouveau de l'action publique dont on redécouvre qu'elle est indispensable pour gérer les crises et favoriser la transition. Mais il serait de bon ton de considérer aussi que cette action publique ne soit pas cantonnée seulement à réparer les dégâts d'une économie trop libérale, mais soit aussi actrice avec l'économie sociale et solidaire d'une création de valeur collective dont on a besoin dans les territoires. C'est bien dans ce sens que le CIRIEC oriente ses travaux auxquels il convie tous les chercheurs, experts, responsables politiques et syndicaux, dirigeants de collectivités publiques et d'organisations de l'ESS, et toutes celles et ceux qui sont convaincus que l'économie doit avant tout servir l'intérêt collectif pour une vie plus harmonieuse en société. ■

# « Si tous les dégoutés s'en vont, il ne restera que les dégoutants ! »

Jean-Louis CABRESPINES  
Délégué général du CIRIEC-France



« Si tous les dégoutés s'en vont, il ne restera que les dégoutants ! ». Cette phrase attribuée à Pierre MAUROUY, rappelée opportunément lors des Journées de l'Économie Autrement par l'un des intervenants, est de celles qui doivent nous faire réfléchir dans une situation où tous les indicateurs montrent une société en déshérence, avec une politique économique, sociale, sécuritaire qui nous entraîne de plus en plus vers des clivages et des tensions, qui remet en cause l'unité nationale, la défense des droits, une vision économique partagée et des relations humaines rassérénées. Bref, une situation de rejets et de violences de tous genres.

Mais voilà, dans cet océan d'incertitudes et de sentiments que « plus rien ne va », il existe des îlots de rencontre, de réflexion, de propositions, de découverte qui nous font penser que nous ne sommes pas seuls à demander que ça change, à mener un engagement du quotidien dans lequel les valeurs humanistes l'emportent sur les pouvoirs mercantiles.

Deux jours, deux jours seulement, nous nous sommes retrouvés, nombreux, plusieurs milliers (je n'ai ni les chiffres des organisateurs, ni ceux de la police, mais la majeure partie des tables rondes, ateliers, séances plénières, conférences ont refusé du monde et nous avons dû laisser des participants debout au fond des salles ou attendant dans le froid mordant des rues de Dijon, les salles ne pouvant accueillir tout le monde pour certaines séances) aux « Journées de l'Économie Autrement », les 24 et 25 novembre 2023.  
(<https://www.journeesconomieautrement.fr/programme2023>).

Elles furent un véritable ressourcement, une occasion de retrouver ses marques, de rencontrer des partenaires, des chercheurs, des praticiens de l'ESS, de ceux qui, les pieds dans la glaise, chaque jour, contribuent à créer du lien social, à défendre des valeurs humanistes tout en développant une véritable économie « alternative », qui considère les êtres humains plutôt que le capital.

Pas de triomphalisme durant ces deux jours, juste le plaisir de se retrouver et de se dire les choses, mais aussi et surtout de faire les constats sur la situation, les difficultés du quotidien, les incompréhensions de politiques publiques qui ont plus à voir avec la défense des plus riches qu'avec une prise en considération d'une véritable solidarité nationale, une inquiétude grandissante quant aux prochaines décisions sur l'immigration et la loi qui pourrait en découler, ouvrant la porte à des injustices criantes dans le pays qui se dit le garant des droits humains.

Juste cette interrogation énorme sur l'avenir, avec des associations soucieuses des dernières déclarations du ministre de l'Économie qui veut en supprimer les subsides, avec des lois qui vont à l'encontre du bien commun et de l'intérêt général, l'incohérence des politiques d'aide aux entreprises généralement plus favorables aux entreprises traditionnelles qu'aux entreprises de l'économie sociale et solidaire. Une ambiance générale qui oscille entre bonheur et tristesse. Mais toujours aboutissant à la volonté d'un engagement encore plus fort, au désir d'une mobilisation plus ardente.

Rien d'une révolution, juste le reflet d'une désespérance face aux injustices et la volonté que quelque chose se passe et puisse permettre de rétablir ce besoin de justice et de partage que chacun, au cours de ces journées, porte en lui.

Ce sentiment est celui né des initiatives, des interventions, des conférences, des propositions, des réflexions portées par de nombreux participants. Il permet de déboucher sur des recherches de nouvelles organisations ou de réitération d'initiatives un peu oubliées. De la noirceur d'un tableau social, économique et sécuritaire décourageant peut naître une lumière porteuse de nouveaux espoirs pour aller de l'avant.

Que faire, en quoi agir, avec qui, comment ?... Autant de questions pour lesquelles nous avons pu, au cours des différents temps de ces deux jours, en sortir plus riches et plus armés pour tenter de construire de nouvelles exigences, pour redire ce que nous refusons et ce que nous désirons.

Claire THOURY, présidente du Mouvement Associatif, nous a encouragé « à sortir de nos couloirs de nage ». Oui, c'est une nécessité, c'est une obligation, oublions nos divergences pour construire un avenir plus radieux. C'est aussi ce que nous a proposé Patrick VIVERET (philosophe et essayiste altermondialiste, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes) en nous invitant à transformer « l'utopie idéaliste en utopie concrète ». Il nous encourage à nous engager dans le REV : la Résistance qui doit être une résistance créative, qui ne tourne pas en révolte, complétée par deux autres éléments : la Vision transformatrice V qui sert à développer l'imaginaire ; et l'Expérimentation anticipatrice E.

Nous pouvions participer à 3 plénières, 30 tables rondes, 3 grands entretiens (en fait 2, car Bruno LEMAIRE n'a pas daigné se déplacer pour nous rencontrer), 15 ateliers. Mais il faut faire des choix, car toutes ces séances se déroulent en parallèle et si nous en sortons plus savants, plus motivés, nous en sortons aussi frustrés de n'avoir pu participer à tous les sujets proposés. Tous sont intéressants, avec des intervenants de grande qualité, volontaires et impliqués, qui savent parler le langage de la vérité et ouvrir nos esprits par la force de leurs interventions.

Ces journées sont une bouffée d'oxygène dans un monde en déliquescence, tant économique que sociale. Et cet oxygène ne provient pas seulement du partage de convictions fortes qu'une autre forme d'économie doit exister, elle est le résultat de contributions diverses de personnes venant d'horizons différents, à la fois acteurs de l'économie sociale et solidaire, mais aussi porteurs d'autres visions ou de secteurs en lien avec l'économie, l'intérêt général, les relations sociales, la santé, la transition...

À la fois lieu de réflexion, de partage d'expérience, de propositions pour le présent et l'avenir, ces deux journées requièrent les participants (Vous pourrez en avoir un aperçu sur la chaîne YouTube d'Alternatives Économiques : [youtube.com/c/AlternativesEconomiquesOfficiel](https://www.youtube.com/c/AlternativesEconomiquesOfficiel)).

Il n'est pas possible d'en donner une description exhaustive, car nous n'étions pas en mesure d'être partout. Il s'agit simplement de la traduction d'un climat, d'une ambiance dans laquelle chacun pouvait apporter sa pierre à l'édifice de la construction d'une vision partagée d'une autre forme d'économie, mais c'était aussi la possibilité de participer à l'élaboration d'une véritable parole et à la construction d'actes pour que celle-ci existe plus encore dans une société qui a besoin que nous agissions autrement.

Ancrés dans l'économie libérale parce qu'encore dominante, les citoyens ressentent de plus en plus la nécessité d'agir autrement, de retrouver des liens qui permettent de mettre en avant l'intérêt général, qui nous feraient agir ensemble, nous aideraient à construire de nouvelles réponses, à ré ancrer dans les territoires les actions de notre quotidien.

Chaque atelier (découverte de l'ESS, protection de la planète, la place des économistes, l'impératif écologique, la finance solidaire, Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, l'économie solidaire, comment habiter sa planète...).

Chaque table ronde sur des thèmes d'actualité (dialogue social, déserts médicaux, performances des entreprises, transition sociale et écologique, zones peu denses, impact social et environnemental, Europe, crises bancaires, valeur ajoutée, classes moyennes et populaires, les communs, l'école et les enseignants, l'intelligence artificielle, l'écologie politique, le recours ou non aux droits, le logement abordable, le nucléaire, les leçons de Lip, les journalistes et les auteurs et l'ESS, l'accès de tous à une alimentation de qualité, les attentes des jeunes...) ou sur des acteurs de l'économie sociale et solidaire (mutuelles, associations, coopératives, les nouvelles formes d'engagement...) pouvait apporter ce type de regard et de propositions.

Chaque plénière pouvait éclairer d'un jour nouveau les idées dans l'air (la co-construction d'une politique efficiente pour le développement des territoires, la sortie de la crise démocratique).

Chaque entretien (Dominique MEDA, Serge PAUGHAM) clarifiait des points de compréhension et d'avancement de notre réflexion et d'engagement.

Si cette liste peut donner l'impression d'un patchwork de sujets, il est clair que chacun a pu se construire son propre programme en privilégiant telle ou telle approche, tel ou tel domaine. Mais ce qui domine est ce que nous a dit Camille DORIVAL, organisatrice et maitresse de cérémonie au cours de ces journées : « *Il s'agit de dialoguer pour construire un avenir désirable* ». Car il s'agit bien de cela : pouvoir œuvrer ensemble pour partager une autre vision de notre monde et du vivre ensemble, mais surtout agir pour donner une chance à notre planète de se développer sans continuer à être détruite chaque jour par des mauvais choix.

Au cours de ces journées, nous avons fait le pari que c'est par le dialogue et la confrontation d'idées que nous pourrions avancer et trouver de nouvelles pistes pour agir. C'est réellement ce que j'y ai vécu, et même, si le réel me rattrapant, il me vient comme une légère « gueule de bois » en retrouvant les divisions du quotidien qui s'affichent chaque jour dans nos médias, je pense que de tels moments sont riches car ils sont un lieu de réflexion, de partages de confrontations pour construire des réponses nouvelles et tenter de mettre en place des projets novateurs.

Alors la 8<sup>ème</sup> édition est finie, vive la 9<sup>ème</sup> !

Merci à *Alternatives Économiques* et à tous ceux qui ont participé, car ce sont ces moments qui nous aident à continuer à défendre avec conviction nos conceptions et affirmer notre certitude qu'une autre forme d'économie est possible ▀



La 8<sup>ème</sup> édition des **Journées de l'Économie Autrement** (JEA) s'est déroulée à Dijon, les 24 et 25 novembre 2023. Comme chaque année, les JEA ont favorisé la diversité des points de vue sur l'économie et sur la société, tout en valorisant les formes innovantes et pratiques exemplaires proposées par l'économie sociale et solidaire.

Quelques 150 intervenants et 40 événements sous différents formats se sont succédés pendant 2 jours : tables-rondes, grands entretiens, ateliers, conférences-débats... ont réuni experts, acteurs du monde économique, social et associatif, étudiants, ainsi que le grand public pour réfléchir ensemble à un monde plus durable et en transitions : écologique, sociale, numérique, démocratique...

## > 34<sup>ème</sup> Congrès international



Le 34<sup>ème</sup> Congrès international du CIRIEC se tiendra à San José (Costa Rica), du 24 au 26 avril 2024, sur le thème : **"Quelles stratégies pour un développement territorial et humain?"**

Le développement territorial urbain et rural

- Le développement humain en lien avec la santé, l'éducation, les droits
- Les ODD et l'urgence environnementale : initiatives concrètes et mesure d'impact
- Les politiques publiques en faveur du développement territorial
- Politiques publiques, pauvreté et économie sociale et solidaire
- L'initiative et l'action publiques au service du développement durable
- Pouvoirs publics et économie solidaire
- L'innovation scientifique et technologique
- Infrastructures & réseaux de services publics

> [+ INFOS](#)

## > Les Etudes du Ciriec-France



Le groupe de recherche "Économie collective et territoires", animé par notre Délégué général Jean-Louis CABRESPINES, est chargé d'apporter des réponses à la question : « *Comment, dans la transition économique, sociale, énergétique et environnementale, les parties prenantes de l'intérêt*

*collectif, acteurs publics et organisations de l'économie sociale et solidaire, peuvent-ils répondre aux besoins fondamentaux des populations ?* ».

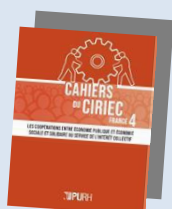
Ces travaux sont publiés sous la forme d'ouvrages. Sont parus à ce jour : **Notre Santé, Finances et intérêt général dans les territoires, Eau et énergie : hautes tensions territoriales, Logement : les dynamiques à l'œuvre, Travail, emploi, formation : penser l'interdépendance.**

Ces ouvrages sont disponibles en version électronique sur le site du CIRIEC-France.

Notre prochaine parution aura pour thème : **Education : Actions collectives et pratiques territoriales à repenser.**

> Les ouvrages sont disponibles sur notre site : [www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)

## > Les Cahiers du Ciriec-France



Les **Cahiers du Ciriec-France** ont pour objet la publication d'études à caractère scientifique, dans un format plus léger et avec une diffusion plus régulière que les ouvrages collectifs. Après la sortie, en 2019, du Cahier n°1 sur les « **Autorités de régulation des services publics en France** », en 2020 celle du Cahier n°2 « **Mutations de l'action publique et démocratie : capital, numérique, territoires** », en 2021 celle du Cahier n°3 « **Mutations du monde, enjeux et défis** », document constituant les actes de la conférence des 70 ans du CIRIEC-France organisée le 26 octobre 2020, a été publié en 2022 le Cahier n°4 portant sur

**« Les coopérations entre économie publique et ESS au service de l'intérêt collectif ».**

Ce Cahier a été actualisé, compte-tenu de l'évolution de ces coopérations.

> Télécharger le document : <https://bit.ly/36IH4HY> > [Consulter les Cahiers](#)

Ces Cahiers à vocation académique, sont publiés dans le cadre d'un partenariat avec les Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH).

## > Social Economy News



**Social Economy News** est réalisé par le CIRIEC-Espagne, en collaboration avec le CIRIEC-International, pour la diffusion de l'information la plus pertinente sur le secteur de l'économie sociale, ses multiples acteurs, les recherches réalisées et les moyens mis en œuvre, en partenariat avec les institutions publiques compétentes dans ces domaines.

> Le n° 25, de novembre 2023, est disponible : [SEN#25 November 2023](#)

> Inscription gratuite à *Social Economy News* : [ICI](#)

## > Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Au sommaire du vol.94, n°4, 2023 de la revue du CIRIEC-International, **Annales de l'économie publique, sociale et coopérative** :



- [Les coopératives sont-elles sensibles au genre ? Une analyse confirmatoire et prédictive de l'entrepreneuriat collectif des femmes](#) / Maria Bastida, Ana Oliveira, Miguel Ángel Vázquez Taín (OPEN ACCESS)
- [Classifier le degré de multinationalité coopérative : étude de cas d'une coopérative multinationale française](#) / Anjel Errasti, Ignacio Bretos, Carmen Marcuello
- [Liaison des gestionnaires et efficacité technique des coopératives de crédit - analyses paramétriques et non paramétriques](#) / Michael Adusei, Kwasi Poku, Samuel Akomea
- [L'impact socio-économique des systèmes de certification dans les régions touchées par les conflits : le cas du café arabica dans l'est de la RDC](#) / Wanness Slosse, Jeroen Buysse, Koen Schoors, Ivan Godfroid, Michaela Boyen, Marijke D'Haese
- [Classer les investisseurs responsables : identifier des groupes d'investisseurs ontariens](#) / Anthony Piscitelli
- [Adoption du e-commerce au sein des coopératives agricoles marocaines : entre défis structurels et immense potentiel de performance commerciale](#) / Imad Jabbouri, Rachid Jabbouri, Karim Bahoum, Yasmine El Hajjaji
- [Écosystème entrepreneurial pour les coopératives : Le cas des coopératives agricoles kirghizes](#) / Nazik Beishenaly, Frédéric Dufays
- [La résurrection d'empreintes antérieures post mortem : Expliquer le mouvement coopératif agricole turc à l'aune de la théorie de l'empreinte, 1888-1937](#) / Cemil Ozan Soydemir, Mehmet Erçek
- [Diffusion des TIC dans les administrations publiques et dynamique des entreprises : témoignages de municipalités italiennes](#) / Nicola Matteucci, Raffaella Santolini, Silvio Di Fabio (OPEN ACCESS)
- [Facteurs de productivité des entreprises d'infrastructure : industries de réseau utilisant les économies d'échelle à l'ère numérique](#) / Ryota Nakatani
- [La réforme de la propriété mixte améliore-t-elle la productivité des entreprises publiques ? Preuve de sociétés cotées en bourse chinoise](#) / Fan Zhang, Fei Wang, Qiao Wang
- [L'effet régulateur du degré de coopération dans l'augmentation des revenus des producteurs de tabac en atténuant les chocs liés aux risques de production](#) / Ruoyan Zhang, Ru Chen

> [Info](#) > [Tous les problèmes](#) > [Publications du ciriec](#)

### APPEL À COMMUNICATIONS :

#### **Approches de genre de l'économie sociale et des entreprises publiques**

Les inégalités croissantes, les conditions de travail précaires, la crise climatique, la perte des capacités démocratiques et l'augmentation de la violence territoriale font partie des défis mondiaux majeurs de notre époque. Dans de nombreux cas, les femmes et les minorités de genre sont au cœur de ces problématiques, à la fois en tant que victimes mais aussi en tant que promotrices d'alternatives pour limiter les risques encourus.

L'économie sociale et les entreprises publiques partagent une mission sociale et publique consistant à transformer l'économie, ses méthodes et ses résultats, afin qu'elle serve la durabilité et améliore le bien-être et l'autonomisation des personnes, des communautés et des territoires dans l'éco-

nomie. Quels rôles jouent les femmes et les minorités de genre dans l'orientation, la gouvernance et la gestion de telles organisations ?

Nous proposons un numéro spécial axé sur l'économie sociale et les entreprises publiques, identifiant les espaces, les défis et les opportunités que ces organisations partagent dans une perspective de genre.

Nous pensons que pour fournir des preuves et des connaissances basées sur des techniques à la fois quantitatives et qualitatives, des analyses issues de différentes disciplines telles que l'économie, la sociologie, le droit ou l'histoire sont nécessaires.

> Appel à communications disponible [ICI](#) > Date limite de soumission : 1er avril 2024

## > Centre de documentation



Le **Centre de documentation du CIRIEC** détient une quantité de documents riches et variés en différentes langues, traitant des thématiques de l'économie publique, sociale et coopérative. Le fonds documentaire évolue constamment en fonction des recherches, des demandes des utilisateurs, des sujets d'intérêt et de

l'actualité. Il est accessible à tous et au service de ses membres.

- Aide individuelle dans la recherche documentaire dans les domaines de l'économie publique, sociale et coopérative
- Accueil de doctorants étrangers
- Catalogue des ressources papier: <http://lib.uliege.be/>

> [Contacter le centre de documentation du CIRIEC](#)

## Diversité et unité des services publics en Europe\*

**Pierre BAUBY**

Président de Reconstruire l'action publique



On peut dire que des services publics existent dès lors que nous vivons en collectivité, pour assurer la sécurité tant interne qu'externe de chaque individu et de chaque groupe ; les conditions de vie ont amené de tous temps la création de services collectifs, de police, de justice, de défense et d'infrastructures - routes, canaux, aqueducs, égouts, etc.

### Services publics en Europe, de quoi parle-t-on ?

Les services publics couvrent une multiplicité de domaines (services régaliens, administratifs, sociaux, culturels, industriels et commerciaux) ; des responsabilités à chaque niveau d'organisation humaine ; des formes diversifiées d'action (administrations, entreprises publiques, économie sociale, délégations à des entreprises privées, etc.).

Derrière l'expression française « services publics » - ou ses traductions dans les différentes langues – coexistent dans tous les pays européens deux conceptions :

- la conception organique, qui assimile le service public à l'activité administrative et à la propriété publique ; au statut public de l'opérateur qui preste le service

- la conception fonctionnelle, qui définit le service public par ses finalités et objectifs, ses missions ou obligations (« droit » à la sécurité, à l'éducation à la santé, ...), quel que soit le statut juridique de l'opérateur.

Dans les deux cas, il s'agit de répondre aux besoins individuels et collectifs d'une population sur un territoire, pour lesquels une autorité publique (« autorité organisatrice ») édicte des normes ou règles spécifiques, qui ne relèvent pas seulement du droit commun de la concurrence ou des seules logiques de marché.

Les services publics ont été des ferments du progrès sans précédent des années qui suivront la Libération (les dites « 30 glorieuses »), conjuguant progrès économique et social, avec l'extrême souplesse du « service public à la française », des grandes administrations aux services publics locaux, des entreprises publiques aux délégations de service public à des entreprises privées ou aux missions confiées à des associations.

### Diversité en Europe

En France comme dans les autres pays européens, la définition et l'organisation des services publics est le fruit des histoires longues de la construction de chaque Etat.

Chaque pays a défini ses « services publics » dans sa construction nationale. Selon l'agencement institutionnel de chaque Etat, les institutions compétentes pour définir l'organisation d'un service public peuvent être nationales, régionales ou locales. Partout existent des services publics nationaux et des services publics locaux relevant des compétences de chaque collectivité territoriale, mais la répartition des compétences est différente. Ainsi, dans les Etats fédéraux, la définition et l'organisation des services publics relève dans de nombreux domaines des Etats fédérés et de leurs collectivités territoriales. Par exemple pour l'éducation la France a un service public national, les collectivités territoriales ont des responsabilités limitées aux locaux et aux infrastructures, alors qu'en Allemagne l'Etat fédéral fixe seulement les lignes générales et chacun des seize *Länder* dispose de pouvoirs législatifs et possède une autonomie importante.

Plus généralement, les histoires nationales ont conduit à ce que les opérateurs de service public relèvent de statuts diversifiés : services administratifs, entreprises publiques, missions confiées à des associations, délégations de missions de service public à des entreprises privées. Alors que la France avait une organisation verticale (en « silos ») pour chaque secteur d'activités, avec certains grands opérateurs publics nationaux (EDF, SNCF, La Poste), l'Allemagne a, dans certains domaines, une organisation locale transversale et décentralisée, avec un millier de *Stadtwerke*, entreprises communales qui ont la responsabilité de la distribution de l'eau, de l'électricité et du gaz, souvent des transports publics locaux ou même de caisses d'épargne. Ils ont donc la possibilité de mettre en œuvre des solidarités entre activités pour répondre aux besoins des populations et des territoires.

Dans la plupart des domaines, il n'existe pas d'homogénéisation européenne en la matière, ni d'objectifs et de missions, ni de formes d'organisation ou de modes de financement.

Cette diversité liée aux histoires, institutions et traditions de chaque pays, se conjugue avec l'existence de 24 langues officielles, qui n'ont pas d'équivalents termes à termes ; les langues sont des concentrés de cultures nationales et les sédimentations historiques ont débouché sur des constructions juridico-politiques et des concepts différents, n'ayant pas la même place dans le système de références.

Lorsque s'est posée la question des « services publics », les difficultés de traduction et de compréhension<sup>1</sup> ont conduit à l'invention de termes et concepts nouveaux. Le traité de Rome de 1957 évoque les « services d'intérêt économique général »,

<sup>1</sup> L'expression française « services publics » a ainsi trois équivalents possibles en anglais : « *public service* », qui désigne les administrations publiques (conception organique), « *public services* », qui renvoie de manière générale à une conception fonctionnelle, et « *public utilities* », qui désigne les services de réseaux industriels et commerciaux.

sans les définir, mais pour préciser que leurs « missions particulières » peuvent conduire à ne pas respecter les règles générales de concurrence.

Certains déduisent de cette sorte de patchwork une irréductibilité des « modèles » nationaux et l'incapacité à construire une conception commune.

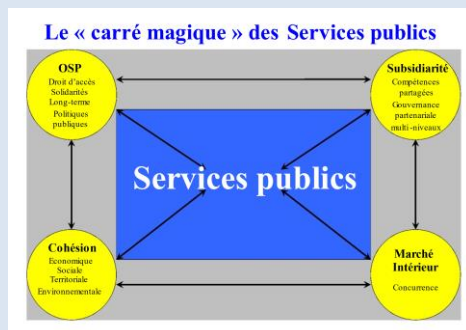
### Unité de valeurs communes

Les services publics sont des résultantes d'histoires longues, marquées en Europe par la reconnaissance de l'individu et de sa place dans la société, par des développements d'acteurs et de mouvements sociaux, par l'édification d'Etats de droit et la montée en puissance de la démocratie et de relations de solidarité. Certains parlent à ce propos d'« héritage des Lumières »<sup>2</sup>, de « civilisation européenne », d'« économie sociale de marché », pour désigner un système de valeurs qui structure les activités et relations humaines et qu'on ne retrouve pas dans d'autres parties du monde.

Pour ce qui concerne les « services publics, dans tous les pays européens, les autorités publiques – nationales, régionales ou locales – ont été amenées à décider que certaines activités ne pouvaient pas relever seulement du droit commun de la concurrence et des règles de marché, mais formes spécifiques d'organisation et de régulation, de normes et règles spécifiques dans trois objectifs complémentaires :

- reconnaître le droit d'accès de chaque habitant d'accéder à des biens ou services considérés comme essentiels,
- assurer des rapports d'égalité ou de solidarité entre les humains pour promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale,
- prendre en compte le long terme, ce que l'on qualifie aujourd'hui de développement durable.

Ces trois objectifs, que l'on retrouve avec des formes différentes de concrétisation au plan local, régional ou national forment le trépied de légitimité des services publics ou de leur équivalent. Ils représentent un élément clé du modèle social européen caractérisé par les interactions et l'intégration de l'économique, du social, du territorial et de l'environnemental.



Depuis la fin des années 1990, ils sont considérés dans les traités européens comme « valeurs communes » de l'Union européenne et de ses Etats membres et leur accès fait partie aussi bien de la Charte des droits fondamentaux que du socle des droits sociaux. Même si dans tous les pays européens coexistent conceptions organique et fonctionnelle, c'est cette dernière qui va fonder leur long processus d'europanisation.

En dehors des services strictement régaliens (administration générale, sécurité, justice, finances publiques, défense), considérés comme relevant de chaque Etat membre, les activités de service public sont au centre d'un « carré magique » avec quatre pôles, qui génèrent de fortes tensions entre eux, chacun étant en tension avec les trois autres : le marché intérieur et ses règles de concurrence ; les

missions et obligations de service public ; la politique de cohésion, avec ses enjeux environnementaux ; le principe de subsidiarité (cf. schéma). On peut dès lors les représenter sous forme d'un « carré magique ».

### Le principe de subsidiarité à l'œuvre

Dès le traité de Rome de 1957, la construction européenne a été fondée sur la mise en œuvre progressive des quatre libertés fondamentales de circulation : des personnes, des marchandises, des services et des capitaux.

L'objectif n'a pas été non dans d'édifier un « super-Etat », qui viendrait replacer ou chapeauter les Etats membres, mais dans la recherche d'outils adaptés aux objectifs définis en commun. L'Union européenne n'est ni une fédération ou confédération, ni une organisation internationale, mais une autorité publique de type nouveau, une sorte d'Union d'Etats-nation reposant sur les principes de subsidiarité et de proportionnalité – on fait ensemble ce qui est plus efficace que chaque Etat agissant séparément, mais on ne fait ensemble que ce qui est proportionné aux objectifs définis.

La construction européenne repose sur des démarches de dialogue et d'échanges, de recherche de compromis et de consensus et non sur des mécanismes de décision à la majorité dans lesquels la minorité reconnaît le fait majoritaire comme légitime et accepte de s'y soumettre. Plus généralement sur la mise en œuvre de coopérations et de coordinations davantage que sur le respect de règles et de contraintes, même si celles-ci sont nécessaires dans certains domaines.

L'europanisation vise à conjuguer unité – ce que l'on veut faire ensemble et la manière de le faire – et diversité des histoires, traditions, institutions, nationales, régionales et locales.

C'est le principe de subsidiarité qui a été mis en œuvre à partir des années 1980 pour europaniser les services publics pour promouvoir les libertés fondamentales de circulation.

Dans chaque secteur, compte tenu de ses spécificités techniques, économiques, sociales et territoriales, il s'est agi de mettre en œuvre une dynamique de « marché intérieur ». Dans la situation géopolitique et idéologique des années 1980, il a conduit à dépasser les formes nationales diversifiées d'organisation et de régulation des services publics qu'avaient défini dans l'histoire chacun des Etats membres de l'Union européenne, en développant des stratégies de libéralisation fondées sur l'introduction progressive de la concurrence et les logiques du marché, sans définir en même temps des objectifs et normes communautaires, qui auraient pu déboucher sur des solidarités européennes.

Dans certains Etats membres, cette logique a conduit à privatiser les opérateurs de service public. On a vu se développer les références au New Public Management (NPM) visant à aligner les références des opérateurs sur la gestion privée courttermiste. Dans les pays d'Europe centrale et orientale, les rejets du « tout public » et de l'économie et de la société « administrées » ont débouché sur des attirances pour le marché et les privatisations.

<sup>2</sup> Le XVIII<sup>e</sup> siècle a été en Europe le « siècles des Lumières », aujourd'hui considéré comme un patrimoine commun (cf. mon ouvrage *Le XXI<sup>e</sup> siècles des Lumières*, Ed. du Croquant, 2023).



Mais la logique de libéralisation est porteuse d'une série de polarisations mettant en cause des objectifs de service public ou d'intérêt général :

- polarisation économique du fait de concentrations rapides, débouchant souvent sur une concurrence oligopolistique entre quelques grands groupes qui structurent les marchés et peuvent abuser de leur position dominante ;
- polarisation sociale, les gros consommateurs, qui disposent d'un « pouvoir de marché », et la clientèle solvable étant favorisés par rapport aux petits consommateurs, ce qui met en cause l'égalité de traitement, les possibilités de péréquation des tarifs ;
- polarisation territoriale en faveur des zones denses au détriment des habitats isolés, avec accentuation des inégalités ;
- polarisation temporelle, survalorisant le court terme, pour lequel le marché donne de précieuses indications, au détriment du long terme, pour lequel le marché est myope, ce qui favorise les investissements les moins coûteux en capital au détriment d'une politique d'avenir et finalement de la recherche du moindre coût pour l'utilisateur ;
- polarisation financière, chaque concurrent cherchant à externaliser les effets de ses activités en matière environnementale et à pratiquer des formes de dumping social.

Les années 1990 et 2000 ont vu un long processus contrasté, marqué par les propositions du Comité économique et social européen, du Comité des régions, la lente émergence d'un espace public européen pour faire émerger une construction originale conjuguant certaines règles communes et diversité des histoires et des formes, sans uniformisation.

Après de longs débats et combats marqués par l'inscription des services d'intérêt général dans la Charte des droits fondamentaux, et dans le socle des droits sociaux, le traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009, comporte des innovations majeures avec un Protocole 26 annexé aux deux traités, qui comporte des points d'appui nouveaux pour garantir les services d'intérêt général, leurs objectifs et valeurs : le rôle essentiel et le large pouvoir discrétionnaire des autorités nationales, régionales et locales pour répondre aux besoins des utilisateurs ; la diversité et les disparités tenant au niveau des besoins, des préférences des utilisateurs, situations géographiques, sociales ou culturelles différentes ; un niveau élevé de qualité, de sécurité et quant au caractère abordable, égalité de traitement, promotion de l'accès universel et des droits des utilisateurs. Aujourd'hui existe ce que l'on peut qualifier d'« acquis » européen :

1. Les Etats membres (les autorités nationales, régionales et locales) ont la compétence générale pour définir, « fournir, faire exécuter et organiser » les SIG, ainsi que de financer les SIEG.
2. Les institutions européennes ont la même compétence pour des services européens qui s'avèrent nécessaires à l'accomplissement des objectifs de l'UE.
3. Pour les services non économiques, les règles du marché intérieur et de la concurrence ne s'appliquent pas ; ils ne relèvent que des seuls principes généraux de l'UE (transparence, non-discrimination, égalité de traitement, proportionnalité).
4. Pour les services d'intérêt économique général, les autorités publiques doivent clairement définir leur « mission particulière » (principe de transparence).
5. Sur cette base, elles peuvent définir les moyens adaptés au bon accomplissement de la « mission particulière » (principe de proportionnalité), y compris, s'ils s'avèrent nécessaires et proportionnés, des aides et subventions, des droits exclusifs ou spéciaux.
6. Les Etats membres ont le libre choix des modes de gestion : interne, « in house », délégué, etc.
7. Ces définitions doivent clairement établir des normes de « qualité, de sécurité et quant au caractère abordable, l'égalité de traitement et la promotion de l'accès universel et des droits des utilisateurs » (cf. ci-dessous « des valeurs communes »).
8. Les règles de concurrence et de marché intérieur ne s'appliquent que si elles ne font pas obstacle, en droit ou en fait, à l'accomplissement de leur mission particulière. Le développement des échanges ne doit cependant pas être affecté dans une mesure contraire à l'intérêt de l'UE.
9. Les Etats membres ont la liberté de choix du type de propriété des entreprises (principe de neutralité).
10. Dans tous les cas, il peut exister des abus relevant d'une « erreur manifeste », que la Commission peut soulever, sous le contrôle de la Cour de Justice de l'UE.

Dès lors, la gouvernance des services publics doit s'inscrire dans un cercle vertueux : le pré requis est l'organisation de l'expression des attentes et besoins de tous les utilisateurs, débouchant sur la claire définition des objectifs et missions du service ; parallèlement doit être décidé le(s) territoire(s) pertinent(s) d'organisation du service, amenant à mettre en œuvre une (des) autorité(s) organisatrice(s), fonctionnant sur un mode de coopération non hiérarchisés avec tous les acteurs et niveaux ; la mise en œuvre opératoire doit se faire au plus près des réalités et du terrain, permettant des rapports de proximité avec tous les utilisateurs ; l'opération du service doit s'accompagner de modes continus de régulation multi-acteurs et réguliers d'évaluation multicritères, au regard des missions définies ; les retours d'expériences doivent permettre d'adapter le service à l'évolution des besoins et des préférences.

Il reste que les défis qu'a à affronter l'Union européenne devraient l'inciter à édifier, dans le plein respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité, des services européens d'intérêt général, par exemple dans les grands réseaux transeuropéens d'énergie et de transport, dans les domaines de la santé – le Covid en a montré l'urgence et les potentialités – du changement climatique ou de la connaissance, de la sécurité ou de la défense.

Mettre en œuvre la transition écologique, la décarbonation de l'énergie, des transports et de l'habitat, la sobriété de nos rapports à la nature, en particulier en matière d'usages de l'eau, autant d'objectifs qui doivent conduire à actualiser et compléter les missions de service public, à reconnaître la pertinence l'Union européenne et de ses valeurs pour exercer ses responsabilités, appuyer, coordonner et compléter les initiatives locales, régionales, nationales et de la société civile<sup>3</sup>, pour être un acteur majeur de la multi polarisation du monde.

#### **Pour aller plus loin**

- Pierre BAUBY, *Service public, services publics*, La Documentation française, 2<sup>e</sup> éd., 2016
- Pierre BAUBY, *L'eupéanisation des services publics*, Presses de SciencesPo, 2011
- Geert BOUCKAERT; Sabine KUHLMANN et Christian SCHWAB (dir.). *L'avenir des administrations locales en Europe : Leçons tirées de la recherche et de la pratique dans 31 pays*. Institut de la gestion publique et du développement économique, Paris, 2018. En ligne : <https://books.openedition.org/igpde/5426?lang=fr> ou DOI : 10.4000/books.igpde.542

\* Extrait des Cahiers français n° 436 « Quels services publics pour demain ? »

<sup>3</sup> Comité économique et social européen, *Avis d'initiative, Pour une meilleure mise en œuvre du socle des droits sociaux et la promotion des services essentiels*, TEN/692, 2019, rapporteurs Raymond Hencks et Krzysztof Balon, en ligne [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C\\_.2019.282.01.0007.01.FRA&toc=OJ:C:2019:282:FULL](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=uriserv:OJ.C_.2019.282.01.0007.01.FRA&toc=OJ:C:2019:282:FULL)

# Expérimenter, pour rendre l'utopie réaliste



**Laurent GRANDGUILLAUME**

Président de Territoires zéro chômeur de longue durée  
Ancien député de la Côte d'Or (2012-2017)

« Traverser la rue » au XXI<sup>ème</sup> siècle pour trouver un travail, « Aller à la mine » au XIX<sup>ème</sup> siècle pour survivre. Sous ces deux provocations pour les classes ouvrières et populaires, il existe un même préjugé, celui selon lequel chacun serait le seul responsable de sa propre situation dans les réussites comme dans les échecs. Le chômage serait ainsi volontaire, la pauvreté serait le résultat de la paresse. Il faut se souvenir que ces préjugés viennent de loin et même de là où on les attend le moins.

Ainsi, pendant la Révolution française, dans le siècle des Lumières, si le travail a été libéré des corporations, il n'a pas été libéré pour tous. La tutelle sur le travail n'a effectivement pas été levée par le comité mendicité pour les personnes pauvres, les « *indigents valides* ».

Au contraire, considérés comme les oisifs générateurs de troubles à l'ordre public, ils furent contraints par la discipline des ateliers de charité, ou des ateliers publics, qui organisaient les travaux publics dans la capitale pour fournir du travail aux mendiants.

[LIRE LA SUITE](#)

## Éducation Populaire / ATD Quart Monde



**Marie-Aleth GRARD**

Présidente d'ATD Quart Monde

**« Tout homme porte en lui une valeur fondamentale et inaliénable, qui fait de lui sa dignité d'homme ».**

(Phrase issue des fondements du Mouvement ATD Quart Monde)

Le Mouvement ATD Quart Monde est né en 1957 dans le bidonville de Noisy le Grand où Joseph WRESINSKI (fondateur du Mouvement, lui-même né dans un camp de rétention, et ayant vécu la grande pauvreté toute son enfance) est venu rejoindre 250 familles rejetées de tous. En arrivant dans le bidonville Joseph WRESINSKI fonde le Mouvement ATD Quart Monde avec les 250 familles, il leur demande de mettre la distribution alimentaire, qui a lieu dans le camp, en dehors de ce lieu pour tenter de créer ensemble sur ce terrain un lieu de vie, une communauté humaine qui « se prend en main ». Très vite Joseph WRESINSKI va formuler là les idées fortes qui animent notre Mouvement, et qui rejoignent, je le crois, les fondements de l'éducation populaire par certains points :

- **Le respect de la dignité** de chacun.

Le respect de la dignité ce n'est pas apporter des « bonnes paroles », mais au contraire, être silencieux, écouter, prendre le temps nécessaire à chacune et chacun. Qui, mieux que les plus pauvres savent ce dont ils ont besoin ? C'est souvent la honte qui empêche les personnes très pauvres de s'exprimer. La honte dans laquelle ils se sentent enfermés...

**ATD**, aujourd'hui veut dire : Agir Tous pour la Dignité.

- **Connaître et faire reconnaître** ce peuple du Quart Monde en quête de pouvoir exercer sa dignité.

En parlant de son arrivée au camp de Noisy, Joseph WRESINSKI disait : « *Ce jour-là, je me suis promis que si je restais, je ferais en sorte que ces familles puissent gravir les marches de l'Elysée, du Vatican, de l'ONU. Ils seront acceptés et reconnus* ».

[LIRE LA SUITE](#)

## ESS : transformer l'essai à l'international

Alain COHEUR

CO-PRESIDENT D'ESS FORUM INTERNATIONAL



**La reconnaissance de l'Economie sociale et solidaire (ESS), à la fois dans une résolution des Nations Unies mais aussi dans la dernière Recommandation du Conseil de l'Union européenne d'octobre, ouvre un champ des possibles unique : celui d'un basculement vers une économie au service de l'humain.**

**Un tel basculement permettrait de répondre aux exigences de la transition juste et des Objectifs de Développement Durable. Encore faudrait-il transformer l'essai et développer des politiques favorables à l'ESS dans l'Union européenne et ailleurs.**

L'économie sociale et solidaire recouvre une large gamme d'organisations ou d'entreprises au service de l'intérêt général, à finalité sociale, ancrée sur des valeurs démocratiques et ce, sur l'ensemble des continents. Ce sont ces acteurs internationaux que le Forum international de l'ESS essaie de fédérer depuis presque 20 ans, notamment à travers les Rencontres du Mont-Blanc, le rendez-vous, complémentaire d'un Forum comme celui de Davos, pour une autre économie à la fois innovante, sociale, écologique. Après, un travail patient de plaidoyer, parfois semé d'embûches, au service de la reconnaissance de l'ESS au niveau des gouvernements et des institutions multilatérales, la portée transformatrice de cette dernière vient d'être reconnue à l'international à travers quatre séquences.

L'année 2022 constitue pour ainsi dire un premier tournant avec la résolution de la 110e Conférence internationale du Travail (CIT) de l'OIT sur l'économie sociale et solidaire donnant une définition commune et claire du sujet ainsi que l'affirmation de la contribution de l'ESS pour « assurer le développement durable, la justice sociale, le travail décent, l'emploi productif et l'amélioration des niveaux de vie pour tous ». « L'économie sociale, également nommée économie solidaire et/ou économie sociale et solidaire dans certains pays, se compose d'un ensemble d'organisations telles que les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et, plus récemment, les entreprises sociales. Dans certains cas, les initiatives communautaires, populaires et spontanées font partie de l'économie sociale, en plus des organisations à but non-lucratif, ce dernier groupe étant souvent appelé économie solidaire. L'activité de ces entités est typiquement motivée par la réalisation d'objectifs sociétaux, par les valeurs de solidarité, la primauté des personnes sur le capital, et, dans la plupart des cas, par une gouvernance démocratique et participative »

Pratiquement au même moment c'est l'OCDE, qui, dans une Recommandation du Conseil reconnaît l'ESS comme un vecteur important de « création d'emplois à impact, d'engagement des jeunes, de promotion de l'égalité des genres » mais aussi comme facteur déterminant de la « résilience économique et sociale ». Selon la recommandation de l'OCDE, l'ESS a en outre prouvé son « efficacité dans le développement régional et local de différentes manières » et l'ESS est reconnues à travers

des « pratiques économiques qui répondent à des besoins sociétaux (c'est-à-dire sociaux et/ou environnementaux) ».

La troisième séquence autour de la reconnaissance de l'ESS vient de se dérouler durant l'année 2023. En effet, après un travail patient de la plateforme inter agences des Nations Unies sur l'Economie sociale et solidaire (UNTFSSSE), la résolution, « Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour un développement durable » (A/RES/77/28), a été adoptée le 18 avril 2023. Elle reconnaît que l'économie sociale et solidaire peut contribuer à la réalisation et à la localisation des Objectifs de développement durable (ODD). Elle enjoint également les « États Membres à promouvoir et à mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes nationaux, locaux et régionaux visant à appuyer et à favoriser l'économie sociale et solidaire », encourage « les entités compétentes du système des Nations Unies pour le développement, y compris les équipes de pays des Nations Unies, à prendre dûment en considération l'économie sociale et solidaire dans leurs instruments de planification et de programmation » et demande aux « institutions financières multilatérales, internationales et régionales mais aussi aux banques de développement de soutenir l'économie sociale et solidaire ».

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio GUTERRES devra en outre produire avec l'aide de l'UNTFSSSE un rapport sur l'application de la résolution, compte tenu de la contribution de l'économie sociale et solidaire à la réalisation des ODD et à l'Agenda 2030.

En outre, Monsieur GUTERRES a également soumis lors de la 78e Assemblée générale des Nations Unies, tenue du 18 au 26 septembre 2023, son rapport sur les coopératives dans le développement social, dans lequel il rappelle que les coopératives « promeuvent le développement durable dans ses trois dimensions que sont le développement social, le développement économique et la protection de l'environnement, contribuant ainsi à l'inclusion sociale et à l'éradication de la pauvreté et de la faim », soient les trois dimensions présentes dans les 17 Objectifs de développement durable et les 169 cibles liées à ces objectifs.

La quatrième séquence de cette dynamique autour de l'ESS en 2023 se retrouve également à travers la toute première Recommandation du Conseil Européen relative à la mise en

place de conditions-cadres pour l'économie sociale, en vue de promouvoir l'inclusion sociale et l'accès au marché du travail, adoptée en Conseil des Ministres de l'emploi le 9 octobre dernier, sous la présidence espagnole de l'UE. La ministre du Travail, Yolanda DIAZ a ainsi précisé « *Nous devons exploiter l'énorme potentiel de l'économie sociale, afin d'améliorer nos réponses aux défis sociaux et environnementaux auxquels nous sommes tous confrontés et de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté* », des mots similaires à ceux du Secrétaire général des Nations Unies lorsqu'il évoque l'Agenda 2030 et la transition juste.

Dans cette occurrence, la Recommandation du Conseil salue la contribution de l'ESS à l'accès au marché du travail, en particulier pour les groupes vulnérables, à l'inclusion sociale, notamment en matière de santé et de soins, au développement des compétences, y compris les compétences nécessaires aux transitions numérique et écologique, et à la promotion de l'innovation sociale et du développement économique durable.

La Recommandation insiste également pour les organisations de l'ESS sur l'accès aux marchés publics, et sur la possibilité d'avoir des aides d'Etat et une fiscalité adaptée. En effet, si l'ESS constitue l'une des réponses pour atteindre l'Agenda 2030 et les Objectifs de développement durable, la question de son financement est alors cruciale.

À l'heure où le capitalisme traditionnel et actionnarial a montré ses limites, il est urgent de libérer le plein potentiel de cette économie, « l'alignement des planètes » lié aux différentes résolutions internationales ne constitue ainsi qu'une première pierre à l'édifice. Transformer l'essai pour l'ESS nécessitera de travailler sur des partenariats comme le montre l'Objectif de développement durable 17, partenariat entre le Nord et le Sud global, mais aussi entre les institutions internationales, les gouvernements, les bailleurs de fonds, les collectivités, les coopératives, les mutuelles, les fondations, les associations, c'est à cette condition que l'ESS pourra ouvrir son champ des possibles.

[Résolution A/77/L.60 « La promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable », Soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, 18 avril 2023](#)  
[Recommandation du Conseil de l'Union européenne relative à la mise en place des conditions cadres de l'économie sociale, Conseil EPSSCO du 9 octobre 2023](#)  
[Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire adoptée à la 110<sup>e</sup> session, de la Conférence internationale du Travail](#)  
[Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale adoptée le 10 juin 2022](#)  
[Groupe de travail inter-agences des Nations Unies sur l'Économie sociale et solidaire \(UNTFSSSE\)](#)  
[Rapport du Secrétaire général sur les coopératives dans le développement social, Soixante-dix-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies](#)

## Pour jouer gagnant, jouons collectif

**Marcel CABALLERO**

Président d'honneur du CIRIEC-France



Jour après jour, chez nous comme ailleurs, l'actualité met à nu les nombreuses fractures qui fragmentent les sociétés. Face à cette réalité mortifère, quelques voix, dont la nôtre, appellent à retisser du lien social. Notre devoir est de répondre à cet appel salutaire et urgent, en nous opposant aux dérives d'un système où l'égoïsme est érigé en vertu, où la méfiance (voire l'hostilité envers l'autre, le différent, l'étranger) est exacerbée par des irresponsables qui incitent à dénoncer les comportements jugés suspects et y contribuent par le mensonge, la délation, la sur-veillance et l'exclusion. Souvent guidés par des calculs électoralistes, ces irresponsables prétendent exprimer le bien commun dont ils ont parfois la charge aux plus hauts niveaux des États. Leur médiocrité le dispute à leur cynisme. Ils mériteraient l'apostrophe qu'Albert EINSTEIN adressait à ceux qui prennent plaisir à marcher en rangs au son d'une musique guerrière : « *Je les méprise profondément. Ils ont reçu le cer-veau par erreur ; la moelle épinière leur suffisait amplement* ».

Ces Pères Fouettards sont souvent ceux qui ne s'intéressent qu'aux performances individuelles, qui préfèrent le particulier au général, qui, de l'école à l'entreprise, en passant par le stade, organisent la compétition au détriment de la coopération, qui applaudissent à l'exploit solitaire ou clanique et qui subordonnent la classe au groupe et le groupe à l'individu ; en un mot, qui placent chacun devant sa mangeoire individuelle, avec le pain et le cirque pour unique menu.

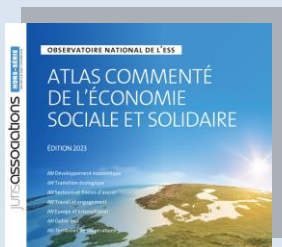
Dès lors, comment s'étonner que l'actualité nous fournisse de nombreux exemples de replis sur soi, de comportements identitaires et de transgression des normes communes élaborées au fil du temps, souvent de haute lutte, pour précisément tisser ce lien social garant de la capacité de vivre ensemble dans le respect des différences et dans l'affirmation de l'universalité de valeurs et de règles d'autant mieux acceptées qu'elles s'appliquent à tous ?

Heureusement, l'actualité est aussi marquée par un foisonnement d'initiatives à contre-courant du modèle que l'on voudrait nous imposer. Sur le plan économique, l'essor des coopératives, des associations, des mutuelles et d'autres formes d'entreprendre collectivement et de gérer démocratiquement, sans accaparement individuel des fruits de l'effort commun, ou encore le retour de l'entreprise publique, notamment au niveau des territoires, témoignent de la demande d'une économie au service du bien commun.

Dans son domaine de compétences, le [CIRIEC](#) contribue à cette promotion du collectif. Par la recherche et l'information, il s'emploie à diffuser ces initiatives collectives et à encourager leur convergence vers un projet commun d'économie des besoins.

Preuves, à l'appui, nous nous employons ainsi à démontrer que pour jouer gagnant, il faut jouer collectif.

## > 5<sup>ème</sup> édition de l'Atlas commenté de l'ESS



Depuis sa première édition en 2009, l'**Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire** est devenu au fil du temps l'ouvrage de référence en France de présentation des données chiffrées de l'ESS et d'analyse de son évolution et de ses enjeux.

Produit par l'Observatoire national de l'ESS, en collaboration avec quatre chercheurs et chercheuses et les équipes d'ESS France, cette 5<sup>e</sup> édition a été soutenue par le Ministère de l'économie, la Banque des territoires, la Caisse d'Épargne et Harmonie Mutuelle. Elle s'inscrit dans le prolongement des précédentes tout en explorant de nouveaux angles et de nouvelles thématiques.

Une nouvelle partie est ainsi consacrée aux questions européennes et internationales dans un contexte de reconnaissance historique de l'ESS par différentes institutions internationales (ONU, OIT, Union européenne, etc.). Les travaux inédits conduits par l'Observatoire national de l'ESS sur les données comptables et financières de l'ESS apportent quant à eux une lecture de la spécificité de ses modèles économiques.

Les contributions de l'ESS au développement de nouvelles formes de travail font, dans cette édition, l'objet d'un nouvel approfondissement à partir d'innovations gagnant de plus en plus en importance dans le débat public. Enfin, les apports de l'ESS au développement de filières économiques d'avenir, incarnant l'indispensable transition écologique et sociale, sont largement mis en valeur dans la dernière partie, ainsi que les coopérations territoriales qui en sont le terreau.

> Commander sur [le site de Lefebvre Dalloz](#) > Retrouver le dossier consacré à la sortie de l'Atlas dans la revue [Juris Assos](#)

## > Carnets de campagne



L'émission **Carnets de Campagne**, de France-Inter, est le rendez-vous des solutions d'avenir à toutes les questions de vie, de consommation, de formation, de santé, de production, de culture ou d'habitat.

> [Présentation](#) : [Dorothee Barba](#) > [site web](#) : [franceinter.fr](#)

Du lundi au vendredi, de 12h30 à 12h45.

## > L'âge de faire



**L'âge de faire** est un mensuel national indépendant, édité par une entreprise coopérative (SCOP).

Chaque mois, il relaie les initiatives visant une réappropriation citoyenne de l'économie, la création de lien social, un mode de vie plus écologique.

L'âge de faire refuse la publicité.

> [vous abonner à notre site web](#)

## > Miroir Social



**Miroir Social** est un média double face :

- participatif pour permettre à l'ensemble des membres de [publier gratuitement](#), avec validation préalable
- journalistique pour développer des [contenus complémentaires](#) sur abonnement

Sur les 14 000 membres du média : - 42 % représentent le personnel - 35 % représentent les directions - 23 % représentent des intervenants externes.

▪ **Les services** : - [Publiez gratuitement sur le média](#) - [Nos productions journalistiques sur abonnement](#) - [Parrainez nos rencontres](#) - [Accompagnement éditorial](#) - [Communiquez sur le média](#)

▪ **L'équipe** : - Rodolphe HELDERLÉ, Fondateur et responsable éditorial (06 60 97 59 85)  
- Jacky LESUEUR, Responsable des partenariats (06 24 06 42 91)

> [Accéder à la plateforme](#)

## > 23<sup>èmes</sup> Rencontres du RIUESS



Le Réseau Inter-Universitaire de l'ESS (RIUESS) tiendra ses 23<sup>èmes</sup> Rencontres à Metz, du 22 au 24 mai 2024, sur le thème :

### L'ESS hors la loi : Quels projets politiques pour l'Économie sociale et solidaire ?

Créé début 2000 et structuré en association depuis 2015, le Réseau Inter-Universitaire de l'ESS ([www.riuess.org](http://www.riuess.org)) rassemble aujourd'hui une centaine de chercheur.e.s et enseignant.e, chercheur.e.s francophones rattachés à plus de cinquante universités et dix chaires en ESS en France. Il accompagne les coopérations intellectuelles entre chercheurs et enseignants-chercheurs travaillant sur l'ESS, le renforcement des liens entre recherche et structures de l'ESS et la mise en place de formations universitaires en ESS, de la licence au doctorat.

Les Rencontres du réseau sont devenues au fil du temps un moment incontournable pour l'ESS en France. Après les succès

de l'édition de Bordeaux et de celle d'Avignon, avec plus de 300 participant.e.s, les 23<sup>es</sup> Rencontres conduiront à s'interroger sur le rôle politique de l'ESS pour faire face aux défis climatiques, sociaux et économiques.

Dix ans après la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, les XXIII<sup>es</sup> Rencontres du RIUESS 2024 proposent, dans ce contexte d'anniversaire, d'en faire le bilan et de réfléchir au projet de société que pourrait porter l'ESS à l'heure des crises systémiques.

L'Institut français du Monde associatif a décidé de s'associer à ces rencontres.

> Un appel à communication est disponible sur le site du réseau : <http://riuess.org/riuess2/wp-content/uploads/2023/10/AAC-23e-Rencontres-RIUESS-Metz-22-24-mai-2024.pdf>

## > Journée « Faire association en Europe »



À la veille des élections européennes, le **Mouvement associatif** organise une grande journée de réflexion et d'échanges sur le thème : **« Faire association en Europe »**. (vendredi 26 janvier 2024, de 9h à 18h, à la Cité internationale universitaire de Paris, 17 boulevard Jourdan, Paris 14).

Durant les ateliers contributifs du matin, la parole sera donnée, au moyen d'approches différentes (débat mouvant, brainstorming collectif, conversation ouverte, futurs souhaitables), et en présence de grands témoins (chercheurs, acteurs associatifs, citoyens engagés...). L'après-midi, plusieurs personnalités publiques viendront nourrir la réflexion collective lors d'une plénière proposant tables rondes et cartes blanches. Tout au long de la journée, les participants auront accès à de nombreuses ressources, découvriront différents outils, participeront à une fresque collective... En temps fort de la journée, sera organisé un débat avec des candidats et candidates aux élections.

> [Informations & inscriptions](#)

## > Rencontres européennes de Liège



**L'économie sociale au cœur des transitions**. Tel sera le thème des **Rencontres européennes de Liège** qui se tiendront les 12 et 13 février 2024.

Cette réunion se concentrera sur les transitions inclusives, vertes et numériques et présentera une opportunité unique pour l'économie sociale de réunir des praticiens, des scientifiques, des décideurs politiques et d'autres parties prenantes afin de partager et d'échanger des perspectives sur des modèles économiques innovants, résilients et inspirants pour une Europe plus sociale et durable.

Ces Rencontres, ouvertes à tous, sont co-organisées par les trois régions belges : Wallonie, Flandre et Bruxelles.

Le programme détaillé et le lien d'inscription seront bientôt disponibles.

> Pour plus d'informations, contactez l'équipe [ici](#)

## > Conférence sur le management alternatif et innovant



L'association **ADDES** et le think tank mutualiste l'**Institut Montparnasse** organisent une conférence le 19 décembre prochain, de 10h à 12h, à la MGEN autour du management alternatif et innovant.

### Intervenants :

- Amina BÉCHEUR, Université Paris Gustave Eiffel, corédactrice de l'ouvrage « Organisons l'alternative ! Pratiques de gestion pour une transition écologique et sociale »
- Stéphane VEYER, La Manufacture Coopérative « Les coopératives entre management et contre-management »
- Laetitia LETHIELLEUX, Université de Reims, qui a codirigé avec Patrick VALEAU l'ouvrage collectif « La Gestion des ressources humaines dans les organisations de l'ESS : les valeurs à l'épreuve des pratiques »
- Baptiste BARRÉ, MGEN, chef de projet transformation, catalyseur d'engagement

La Conférence est organisée en partenariat avec la Fondation Crédit Coopératif et la revue *Recma*.

> [Inscription \(lien\)](#)

## > Journée Faire association en Europe



Organisée par **Le Mouvement associatif**, il s'agit de la 3<sup>ème</sup> édition de la grande journée des associations et de celles et ceux qui s'y engagent au quotidien. (Vendredi 26 janvier 2024, de 9h à 18h à la **Cité internationale universitaire de Paris**, 17 boulevard Jourdan Paris, 14.

témoins (universitaires, acteurs associatifs, citoyen-ne-s engagé-e-s...), autour de différentes thématiques : libertés, solidarités, communs numériques, enjeux culturels, politiques jeunesse, participation citoyenne, modèle non lucratif...

L'après-midi, plusieurs personnalités publiques viendront nourrir la réflexion collective lors d'une plénière proposant tables rondes et cartes blanches.

### Gratuit et ouvert à toutes et tous (inscription obligatoire)

À la veille des élections européennes, c'est une occasion d'échanger, de témoigner, de débattre et de s'enrichir autour d'un thème « **fi rouge** » : **Faire Association en Europe**.

Durant les ateliers contributifs du matin, la parole sera donnée, au moyen d'approches différentes (débat mouvant, brainstorming collectif, conversation ouverte, futurs souhaitables), et en présence de grands

Tout au long de la journée, en particulier au moment du cocktail déjeunatoire offert, un espace ressources donnera accès à des publications, des outils, des *podcasts* sur des témoignages inspirants de projets associatifs ayant bénéficié de financements européens. On pourra également profiter d'animations (expositions sur l'Europe...)

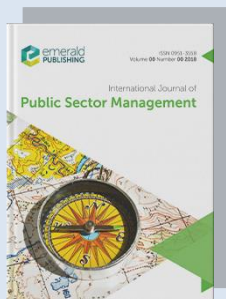
En temps fort de la journée, sera organisé un débat avec les candidats et candidates aux élections européennes.

> [En savoir plus](#) > [S'inscrire](#)

## > Appel à communications

### • **Gouvernance et imputabilité (Gouvernabilité)** **des valeurs multiples des corporations municipales**

(Appel à communications pour [la Revue Internationale de Gestion du Secteur Public](#))



Des sociétés municipales (MC) ont été créées dans différentes parties du monde pour fournir des services publics locaux (tels que les infrastructures, les services publics, l'éducation, les soins de santé, les services culturels et sociaux) sous l'influence des doctrines du nouveau management public (NMP) et des doctrines néolibérales associées. idéologies (Thynne, 1994 ; Grossi et Reichard, 2008). Leur nature organisationnelle hybride implique que leur gouvernance est imprégnée d'une multiplicité de valeurs. Sujets intéressants, mais ne se limitant pas aux questions suivantes :

- Comment pouvons-nous conceptualiser, évaluer et mesurer les multiples valeurs et performances des MC ?
- Comment des valeurs multiples façonnent-elles les pratiques de gouvernance et de responsabilisation, et inversement, dans les pays membres ?
- Comment les pratiques de gouvernance et de responsabilisation visent-elles à faire face à la multiplicité des valeurs dans les pays membres ?
- Comment les gouvernements peuvent-ils garantir que les valeurs sociétales et publiques ainsi que la création de valeur soient protégées ?
- Comment les acteurs de l'entreprise (c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, les auditeurs, les contrôleurs, les responsables de la RSE, etc.) travaillent-ils pour créer des pratiques de gouvernance et de responsabilité dans les pays membres ? Comment est-il possible de protéger les valeurs publiques dans un contexte où les valeurs et les acteurs sont multiples ?
- Comment les citoyens et autres parties prenantes peuvent-ils être impliqués pour créer des pratiques de gouvernance participative et de responsabilisation dans les pays membres ?
- Quels sont les effets de l'hybridité des MC sur la création de valeur et les formes de pratiques comptables et de responsabilisation ?

Date limite de soumission des manuscrits : 31/05/2024

> Plus d'infos : [ICI](#)

# CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale,  
issue de la revue *Les Annales de la régie directe*  
créée par le professeur Edgard MILHAUD, il y a plus d'un siècle.

Son objet est la recherche et l'information sur l'économie collective d'intérêt général :  
économie publique et économie sociale et solidaire.

Ses travaux se réalisent  
à travers des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux...  
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations  
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt collectif, de non lucrativité et de démocratie économique.

Le CIRIEC est constitué de sections nationales.  
La section française est une association sans but lucratif composée d'adhérents, personnes physiques et morales.  
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire,  
organismes à gestion paritaire et syndicats.

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres.  
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles.

Le CIRIEC-France est présidé par Alain ARNAUD.

## CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris

Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : [administration@ciriec-france.org](mailto:administration@ciriec-france.org)

[www.ciriec-france.org](http://www.ciriec-france.org)



## INFORMATIONS-ADHESIONS

[administration@ciriec-france.org](mailto:administration@ciriec-france.org)

...

# la Lettre du CIRIEC-France

Directeur légal de la publication : Alain ARNAUD - Directeur de la rédaction : Marcel CABALLERO



Si vous souhaitez  
contribuer à la *Lettre du CIRIEC-France*



[marcel.caballero@club-internet.fr](mailto:marcel.caballero@club-internet.fr)